

« La politique du passé : constructions, usages et mobilisation de l'histoire dans la France des années 1970 à nos jours »

Isabelle Merle et Emmanuelle Sibeud

« Histoire en marge ou histoire en marche ?

La colonisation entre repentance et patrimonialisation»

Y-a-t-il une politique du passé colonial en France à l'heure actuelle ? L'apparition en librairie de plusieurs ouvrages invitant explicitement ou non à la « repentance »¹, le projet de construction d'un Mémorial d'Outre-Mer à Marseille sur le lieu même des expositions coloniales de 1906 et 1922 ou encore la présence au gouvernement de deux secrétaires d'Etat choisis dans des groupes historiquement liés à la colonisation (les Harkis et l'immigration d'origine maghrébine) plaident en ce sens. Pourtant, au même moment, certains historiens vitupèrent à l'envi le « trou de mémoire » qui interdirait une vraie gestion du passé colonial et réclament en guise d'antidote la « socialisation » d'une nouvelle histoire critique de la colonisation. Le succès de leurs travaux (publiés sous forme d'ouvrages collectifs et de numéros de revues spécialisées et grand public) suggère cependant que le « tabou » qu'ils dénoncent est en train de sauter au profit d'une ré-appropriation complexe du passé colonial.

Elle a ses mots-clés et ses formules-chocs : « l'imaginaire colonial » constituerait un refoulé collectif peuplé de « fantômes » voire de « cadavre dans le placard de la République »². Elle oscille ainsi entre une critique érudite de nature historiographique et une logique politique de dénonciation, plus immédiatement accessible. Elle repose en pratique sur l'analyse d'images extraites de la propagande coloniale triomphante de l'entre-deux-guerres auxquelles elle rend une visibilité perdue depuis plusieurs décennies. Et la socialisation projetée se traduit par l'apparition sous ces mêmes images de logo d'association militant pour une relecture critique de l'histoire de la colonisation. Sous l'historiographie perce donc une patrimonialisation des images matérielles et des représentations abstraites de la colonisation dont il est assez légitime d'attendre des bénéfices.

Il ne s'agit pas de faire un mauvais procès aux spécialistes de l'imaginaire colonial en leur reprochant de confondre histoire et mémoire. On fera plutôt l'hypothèse qu'ils participent à un processus collectif de remémoration dont on voudrait comprendre les enjeux. Des enjeux sociaux : quelles sont les mémoires de la colonisation actives aujourd'hui et comment se combinent-elles dans une patrimonialisation de toute évidence polémique ? Mais aussi des enjeux épistémologiques qui sont loin d'être périphériques. Penser l'histoire de la colonisation nous oblige en effet à penser la confrontation entre « notre » histoire et celles des autres et les

¹ En particulier Marc Ferro (ed), *Livre noir du colonialisme. XVIe-XXIe siècle : de l'extermination à la repentance*, Paris, Robert Laffont, 2003.

² Tous ces termes sont empruntés aux 2 numéros que la revue *Hommes et migrations* a consacré aux enjeux de la mémoire coloniale : « Imaginaire colonial, figures de l'immigré » (mai-juin 1997, n° 1207) et « L'héritage colonial, un trou de mémoire » (novembre-décembre 2000, n° 1228).

« La politique du passé : constructions, usages et mobilisation de l'histoire dans la France des années 1970 à nos jours »

dynamiques actuelles de la mémoire et de l'histoire de la colonisation pourraient bien être un objet et un enjeu communs pour tous les historiens.

Histoire et mémoire de la colonisation.

Il est tentant de présenter l'histoire de la colonisation comme une histoire révolue, une parenthèse refermée depuis les années 1960. Ainsi les programmes scolaires du secondaire ne retiennent que la rencontre initiale (l'expansion coloniale de la III^e République) et son dénouement (les décolonisations). Entre les deux, c'est l'exercice même de la domination coloniale avec tout ce qu'il implique qui est passé sous silence. Cette vision pour le moins tronquée permet aussi de dissocier complètement l'histoire des colonisateurs et celle des colonisés³. Et de n'en retenir que deux « visions » forcément irréductibles, qui travailleraient essentiellement nos imaginaires d'ex-colonisateurs ou d'ex-colonisés et qu'il serait possible d'exorciser en les mettant à distance critique.

La tentation inverse existe aussi. On peut partir de la persistance de certains liens coloniaux, dans le Pacifique et dans les Antilles, et de l'importance accordée à la francophonie qui prouve que nous n'avons pas renoncé à projeter une partie substantielle de notre identité culturelle dans un outre-mer redéfini, pour plaider coupable et dénoncer la souterraine rémanence de la mentalité impériale française. Régulièrement sommés de déclarer qu'ils ne font pas cause commune avec leurs objets d'étude, les historiens spécialistes de la colonisation sont de façon révélatrice les premières victimes de cette mauvaise conscience devenue mauvaise mémoire.

Cette alternative nourrit les polémiques actuelles autour du passé colonial qu'elle inscrit bon gré mal gré dans une logique binaire et manichéenne où l'histoire soi-disant critique a une fâcheuse tendance à se penser par opposition aux mémoires sociales de la colonisation. Ce qui se traduit en particulier par la mise en concurrence de deux strates mémorielles disjointes : d'une part l'évocation indirecte et plus ou moins érudite de témoignages littéraires ou privés remontant de préférence aux débuts de la domination, d'autre part les témoignages primaires des acteurs de la domination coloniale encore en vie.

Ces témoignages primaires viennent de la dernière génération des administrateurs des colonies, c'est-à-dire de ceux qui ont été en poste à partir de 1945, qui ont accompagné les ultimes transformations de la domination et la marche aux indépendances avant de gérer dans leur propre carrière une réintégration métropolitaine possible mais silencieuse. Les titres de ce qu'ils livrent comme de simples récits : *Souvenirs d'un Sahélien : avant l'oubli* (André Marchal, 1999), *Le dernier commandant, mémoires d'Outre-Mer* (Georges Mazonot, 1996),

³ Elle s'appuie sur l'illusion que l'histoire coloniale aurait vocation à se dissoudre dans les histoires nationales des métropoles d'une part, des Etats (re)devenus indépendants d'autre part. Cf. Daniel Rivet, "De l'histoire coloniale à l'histoire des Etats indépendants" in François Bédarida (ed), *L'histoire et le métier d'historien en France (1945-1995)*, Paris, MSH, 1995, pp. 369-377. Le même auteur se montre beaucoup plus circonspect dans l'introduction de son dernier ouvrage : *le Maghreb à l'épreuve de la colonisation*, Paris, Hachette, 2002, pp. 11-16.

« La politique du passé : constructions, usages et mobilisation de l'histoire dans la France des années 1970 à nos jours »

Sous le vent de L'Harmattan : souvenirs épars mais authentiques d'un administrateur ayant voué la meilleure partie de sa carrière et de son existence à l'Afrique noire, son présent, son avenir (Paul Delmond, 2001), traduisent un sentiment d'urgence et d'abandon. Il apparaît aussi dans l'essor d'une auto-sociologie de l'administration coloniale qui doit autant à leur recherche de reconnaissance sociale qu'à la longue indifférence des historiens⁴.

Ils sont parvenus à soulever la chape de silence qui pesait sur leur mémoire professionnelle mais ce sont des historiens venus d'autres horizons⁵ ou des politistes qui acceptent le dialogue avec eux, plutôt que des historiens spécialistes de la colonisation sont plus distants⁶. Et surtout leur succès tout relatif a déclenché une surenchère à l'authenticité coloniale et un néo-anticolonialisme dont on doit se demander s'ils sont des résurgences anachroniques mais transitoires, ou les symptômes d'une nouvelle forme de propagande post-coloniale.

Se multiplient en effet les rééditions de récits qui ont le bénéfice de l'antériorité, ou qui se rattachent à une tradition par contraste plus légitime : celle de la dénonciation des abus coloniaux. Félicien Challaye, Paul Vigné d'Octon ont ainsi fait leur réapparition en librairie et de nouveaux éditeurs ou des éditeurs « exotiques » reconvertis redécouvrent l'un après l'autre les « pionniers » de la domination, voire quelques unes de ses âmes damnées comme Georges Toqué (condamné en 1905 pour avoir assassiné plusieurs de ses administrés au Congo français). Leurs trajectoires individuelles tissent une vie quotidienne de la colonisation dont la domination a été expurgée par une transmission pieusement filiale (il s'agit souvent de documents exhumés d'archives familiales), par la position de « pionnier » ou d'humaniste colonial qu'on leur assigne *a posteriori*, ou encore par la mission extraordinaire qui leur avait été confiée. L'illusion est renforcée par la légèreté, et très souvent l'absence, des dossiers critiques accompagnant la réédition ou l'exhumation des archives privées.

On peut certes espérer que des travaux d'édition plus sérieux⁷ viendront rompre cette résurgence quasi parfaite des deux pôles contraires de la littérature coloniale : la dénonciation

⁴ Cf. Jean Clauzel (ed), *L'administrateur des colonies cet inconnu. Etude historique et sociologique d'une promotion de l'ENFOM*, Paris, L'Harmattan, 1998. Cette génération est aussi celle qui a reçu la formation intellectuelle la plus poussée, elle ne se réduit pas, même l'âge venu, à un club de colonialistes impénitents. Rappelons que la seule étude d'ensemble de l'administration coloniale, du côté des historiens, date de 1976 et est américaine, cf. William B. Cohen, *Empereurs sans sceptre. Histoire des administrateurs de la France d'outre-mer et de l'école coloniale*, Paris, Berger-Levrault, 1976.

⁵ Cf. les deux documentaires récemment diffusés sur France-Culture dans l'émission « la fabrique de l'histoire » et réalisés par une spécialiste d'histoire culturelle, Emmanuelle Loyer, qui les a rencontrés au ministère de la culture où certains d'entre eux ont achevé leur carrière.

⁶ Qui choisissent de préférence des figures ambiguës, cf. Pierre Ramognino, *Pierre Boisson, un proconsul de l'Empire Français. Le gouverneur général Pierre Boisson et le pouvoir colonial français en Afrique de l'Ouest de 1931 à la fin de la seconde guerre mondiale*, thèse sous la direction de Jean-Pierre Azéma, 2002, IEP.

⁷ Par exemple le travail de Sophie Dulucq : *Emile Dussaulx. Journal du Soudan (1894-1898)*, Paris, L'Harmattan, « Les Tropiques entre mythe et réalité », 2000.

« La politique du passé : constructions, usages et mobilisation de l'histoire dans la France des années 1970 à nos jours »

anticolonialiste à base de scandales et de grands principes abstraits et, à l'opposé, les carnets hyper-réalistes des « Broussards » qui réduisaient volontiers la domination à une série de mésaventures pittoresques pour apprentis explorateurs. Mais la nécessité pour les spécialistes de l'imaginaire colonial de pourfendre une « mauvaise » mémoire faite de refoulement et de nostalgies mal venues fait entrave à cette évolution. Au droit à la mémoire, rendu particulièrement complexe par la dissolution du cadre dans lequel ont été vécu les expériences, ils superposent un « devoir de mémoire » et une exigence de repentance qui confisquent les usages sociaux du passé colonial au risque de promouvoir une fiction qui en occulte les enjeux⁸.

Patrimonialisation post-coloniale et autisme occidental

La configuration actuelle où les spécialistes de l'imaginaire colonial essaient de s'imposer comme intermédiaires obligés est en fait un parfait avatar de la situation coloniale. Ils revendiquent très exactement la position que prétendaient occuper en leur temps les propagandistes coloniaux dont ils sont d'ailleurs les historiens. Les propagandistes aspiraient à être les commis-voyageurs de la colonisation en faisant le lien entre une domination qui prétendait échapper à toute régulation politique et donc à tout débat démocratique et des « masses » ignorantes, sujettes aux plus folles lubies en matière coloniale et qu'ils voulaient embrigader de préférence dès l'école. Dans la même logique, leurs lointains héritiers se sont emparés des images qui constituent le trouble héritage de l'imaginaire colonial et ils n'en finissent pas de les expliquer à des masses inconscientes dont il faut à présent éradiquer les préjugés et « rebâtir » la mémoire⁹. Reste à savoir pourquoi, socialement et intellectuellement, nous avons encore besoin de tels médiateurs pour animer notre passé colonial ?

Il faut examiner d'un peu plus près ce qu'ils nous proposent. Leur discours s'articule autour de deux objets essentiels : les stéréotypes qui seraient la matrice des représentations des populations dominées et de notre gestion collective de l'altérité, et la coupable imbrication reliant un héritage colonial non assumé et un présent frappé d'amnésie. D'où leur prédilection pour les questions de mises en scène qu'il s'agisse des zoos humains ou des visions de l'autre, « de l'indigène à l'immigré ». Dans un cas comme dans l'autre, la volonté de déconstruire une mécanique présentée comme perpétuelle joue contre une appréhension véritablement critique de son fonctionnement et de son efficacité¹⁰. Ce qui montre assez que l'objectif n'est pas dans la compréhension historique qui suppose une acceptation critique qu'on ne saurait en aucun cas confondre avec une adhésion idéologique. La convocation de l'imaginaire colonial

⁸ Cf. Tzvetan Todorov, « La vocation de la mémoire », *Les Cahiers français*, juillet-août 2001, n° 303, pp. 3-7.

⁹ L'Association pour la Connaissance de l'Afrique Noire, première manifestation de ce renouveau historiographique, a ainsi donné naissance à une entreprise baptisée : « les Bâtisseurs De Mémoire ».

¹⁰ Cf. Claude Blanckaert, « Note critique. Spectacles ethniques et culture de masse au temps des colonies », *Revue d'histoire des sciences humaines*, 2002, n° 7, pp. 223-232 et Françoise Lorcerie, « La catégorisation sociale est-elle coloniale ? », *Hommes et migrations*, n° spécial : « Imaginaire colonial, figures de l'immigré », n° 1207, 1997, pp. 78-86.

« La politique du passé : constructions, usages et mobilisation de l'histoire dans la France des années 1970 à nos jours »

propose au contraire une remémoration associant adroitement le retour sur soi culpabilisant et l'auto-critique disculpante.

On peut aborder le problème autrement en se demandant qui est exclu de cette histoire qui est à proprement parler une histoire de fantômes, délicieusement fascinante. En sont exclus au premier chef les colonisés réduits au rôle de modèles pour stéréotypes. Que viendraient-ils faire en outre dans l'histoire de nos représentations ? Ils sont rejoints par ceux de leurs descendants issus de l'immigration et confrontés dans les banlieues à une politique de relégation qui a certes un lien de parenté avec les politiques coloniales de ségrégation mais dont les enjeux sont avant tout contemporains. Quel est dès lors le sens de cette mise en exergue des continuités coloniales ? En inscrivant une partie des phénomènes de marginalisation dans le long terme des mentalités, on prend en effet le risque de les essentialiser en transformant en objets d'histoire des altérités sociales qui sont surtout les symptômes de dysfonctionnements actuels¹¹.

En déclinant le clivage intime entre « l'autre » et « nous », les spécialistes de l'imaginaire colonial donnent en outre droit de cité à un impensé épistémologique qui est, à leur insu, le ressort même du succès très politique de leur discours. L'histoire de l'imaginaire colonial, comme d'ailleurs avant elle l'histoire de la geste coloniale, se fait en métropole. Ce qui autorise une patrimonialisation du passé colonial en deux parts nettement distinctes, d'un côté celle des ex-colonisateurs qui cultivent des nostalgies plus ou moins avouables mais sont aussi capables de repentance et continuent en tous cas à écrire l'histoire de « leur » domination, de l'autre celle des ex-colonisés enfermés dans une logique de réparation qui les assigne une fois de plus au rôle de victimes¹². Non seulement la confrontation avec d'autres histoires, qui n'ont pas été suspendues par la domination mais avec lesquelles des liens complexes d'affrontements, d'accommodements et de mutations se sont tissés, est esquivée mais les Français – comme d'ailleurs les autres Occidentaux¹³ – peuvent continuer à croire qu'ils sont, sinon les seuls, au moins les plus actifs des sujets de l'Histoire.

La ré-appropriation du passé colonial circonscrit à l'imaginaire colonial a donc partie liée avec un chauvinisme épistémologique qui confine à l'autisme culturel parce qu'il occulte délibérément les multiples métissages à l'œuvre dans notre commune modernité¹⁴. A

¹¹ Que certains jeunes des banlieues comparent leur situation à celle des indigènes témoigne de l'inhospitalité sociale et politique actuelle de la société française bien plus que d'une quelconque connaissance des réalités coloniales.

¹² La parution d'un « livre noir du colonialisme » est doublement révélatrice de cette stratégie d'accaparement de l'histoire que Marc Ferro fustigeait dans son *Histoire des colonisations* (Paris, Le Seuil, 1994) mais à laquelle il a manifestement cédé.

¹³ Cf. l'énorme succès du livre d'Adam Hochschild, *King Leopold's Ghost. A story of Greed, Terror and Heroism in Colonial Africa* traduit sous le titre *Les fantômes du roi Léopold. Un holocauste oublié* (Paris, Belfond, 1998).

¹⁴ Cf. Edward Saïd in *Culture et impérialisme*, Paris, Fayard et *Le Monde Diplomatique*, traduit de l'anglais par Paul Chemla, 2000.

« La politique du passé : constructions, usages et mobilisation de l'histoire dans la France des années 1970 à nos jours »

l'inverse, et pour briser un effet de miroir hors d'usage, il faut s'interroger sur la circulation d'une histoire à l'autre et d'un paradigme à l'autre qu'impose une compréhension moins narcissique du fait colonial.

Le grand partage: "histoire de la France coloniale" versus "Aires culturelles"

Daniel Rivet, dans un article intitulé "Le fait colonial et nous", affirmait en 1992 : "Le phénomène colonial souffre de rester sous-analysé et gommé dans le territoire de l'historien. [...] l'estompement ou l'escamotage de cet instant dans le savoir des sciences humaines est un fait, et qui mérite commentaire.[...] C'est d'abord [dût à] la dissolution de la colonisation en tant qu'objet d'histoire spécifique disposant d'une nomenclature propre". "Il n'y a plus d'histoire de la colonisation en soi et pour soi, ni d'empires coloniaux dont on déchiffre linéairement la configuration temporelle" poursuivait-il en invoquant parmi les raisons essentielles de cette disparition, le découpage des programmes de recherche en aires culturelles.¹⁵

Ce constat du "gommage" de l'histoire coloniale, en France, que dressait alors Rivet, mérite examen car il soulève, alors, une sorte de paradoxe. Dans le domaine de la production historique universitaire sur lequel nous allons concentrer notre attention, l'histoire coloniale, au début des années 1990, semble au contraire connaître une sorte de regain d'intérêt. On rappellera la publication de plusieurs ouvrages sur le thème¹⁶ et, en particulier l'imposante *Histoire de la France coloniale*¹⁷, fruit d'un travail collectif qui, à 60 ans d'écart, veut renouveler la monumentale et quasi officielle *Histoire des colonies françaises*, dirigée par Gabriel Hanotaux et jamais remplacée jusqu'alors. La bibliographie que donnent les auteurs de cette nouvelle synthèse montre que, les recherches historiques sur la colonisation française, par un biais ou par un autre, sous un aspect ou sous un autre, n'ont jamais cessé depuis la période de la décolonisation et recouvrent une série de travaux très diversifiés.

¹⁵ D. Rivet, « Le fait colonial et nous. Histoire d'un éloignement », *Vingtième Siècle*, Janv.Mars. 1992, p. 127.

¹⁶ G. Comte, *L'Empire triomphant, 1875-1936, l'Afrique occidentale et équatoriale*, Paris, 1988. J. Martin, *Lexique de la colonisation*, Paris, 1988. J. Martin, *L'Empire triomphant, 1871-1956, Maghreb, Indochine, Madagascar, Îles et comptoirs*, Paris, 1990. J. Planché, *L'Empire embrasé, 1946-1952*, Paris, 1990. D. Bouché, *Histoire de la colonisation française*, Paris, 2 tomes, 1991. B. Stora, *Histoire de l'Algérie coloniale, 1830-1954*, Paris, 1991. C. Coquery-Vidrovitch, (sous la direction de), *L'Afrique occidentale au temps des Français*, Paris, 1992.

¹⁷ J. Thobie, J. Tarrade, A. Rey-Goldzeiguer, J. Meyer, *Histoire de la France coloniale, des origines à 1914*, Paris, 1991. J. Thobie, G. Meynier, C. Coquery-Vidrovitch, C-R. Ageron, *Histoire de la France coloniale, 1914-1990*, Paris,, 1990.

« La politique du passé : constructions, usages et mobilisation de l'histoire dans la France des années 1970 à nos jours »

Depuis les années 1990, l'intérêt pour l'histoire coloniale s'est largement confirmé comme en témoigne la publication ou réédition d'ouvrages de synthèse¹⁸, la publication de certains titres choc comme *Le livre noir du colonialisme* mais comme en témoigne aussi l'arrivée à maturité d'une série de travaux portée par une génération plus jeune, nouvelle, sans lien direct avec l'histoire coloniale de la France car née dans les années 1960. Ces travaux, situés dans la perspective d'une socio-histoire de la colonisation portent un regard neuf sur différents aspects de l'histoire de la colonisation qu'il s'agisse de l'analyse de situations coloniales¹⁹, des origines coloniales des sciences sociales²⁰, de l'analyse à nouveaux frais d'institutions telles que la justice ou l'armée dans la guerre d'Algérie et de leurs pratiques courantes²¹ ou encore de la redécouverte du droit colonial, celle du "sujet d'Empire" et de "l'Indigène" dans un questionnement qui provoque des effets retours intéressants sur le "droit républicain" et la notion de citoyen.²² On trouve aussi un renouvellement très net de l'approche du "moment

¹⁸ Cf. par exemple, M. Ferro, *Histoire des colonisations*, Paris, 1994. P. Guillaume, *Le Monde colonial : XIX-XX siècles*, Paris, 2ème éd., 1994. B. Etemad, *La Possession du monde*, Paris, 2000. D. Rivet, *Le Maghreb à l'épreuve de la colonisation*, Paris, 2003

¹⁹ I. Merle, *Expériences coloniales. La Nouvelle-Calédonie, 1853-1920*, Paris, 1995. C. Taraud, *Prostitution et colonisation, Algérie, Maroc, Tunisie, 1830-1960*, Thèse de doctorat, Université Paris I, 2002.

²⁰ Nombreux sont les travaux dans ce domaine qui ont été connus au cours de ces dernières années. Nous ne citons que quelques titres : E. Sibeud, *Une science impériale pour l'Afrique ? La construction des savoirs africanistes en France, 1878-1930*, Paris, Editions de l'Ehess, 2002. C. Bonneuil, *Mettre en ordre et discipliner les tropiques. Les sciences du végétal dans l'empire français, 1870-1940*, Paris, Ed. des Archives contemporaines, 2002 ; L. Dartigues « La production conjointe de la connaissance en sociologie historique : quelles approches ? quelles sources ? Le cas de la production orientaliste sur le Vietnam, 1860-1940 », *Genèses*, n° 43, 2001, pp ; 53-70, B. De l'Estoile, « Science de l'homme et « domination rationnelle » : savoir ethnologique et politique indigène en Afrique coloniale française, *Revue de Synthèse*, 2000, 4^{ème} S., 3-4. F. Regourd ; *Sciences et colonisation sous l'Ancien Régime. Le cas de la Guyane et des Antilles françaises, XVIIe-XVIIIe siècles*, Thèse de doctorat, Bordeaux, 2000.

²¹ S. Thénault, *Une drôle de justice. Les magistrats dans la guerre d'Algérie*, La Découverte, coll. « L'espace de l'histoire », 2001, Raphaëlle Branche, *La torture et l'armée pendant la guerre d'Algérie*, Gallimard, coll. « La suite des temps », 2001. Claire Mauss-Copeaux, *Appelés en Algérie. La parole confisquée*, Hachette Littératures, 1998. L'expression « trois jeunes femmes

²² E. Saada, *La "question des métis" dans les colonies françaises: socio-histoire d'une catégorie juridique (Indochine et autres territoires de l'Empire français, années 1890-années 1950)*, Thèse de doctorat, Ehess, Paris, 2001. Alexis Spire, "Sociologie historique des pratiques administratives à l'égard des étrangers en France (1945-1975)", Université de Nantes, 2003, Laure Blévis, " Les avatars de la citoyenneté en Algérie coloniale ou les paradoxes d'une catégorisation ", *Droit et Société*, n°48, 2001, p. 557-580. Cf. aussi, sous la direction de I. Merle, le dossier "Sujets d'Empire" du prochain numéro de la revue *Genèses*, (à paraître, déc. 2003).

« La politique du passé : constructions, usages et mobilisation de l'histoire dans la France des années 1970 à nos jours »

colonial" dans certains domaines spécialisés et, en particulier chez les Africanistes, par le biais de thématiques jusqu'alors peu explorées, la santé, l'urbanisation, l'architecture, le monde du travail, l'État, le monde politique etc.²³

Au regard de ces nouvelles productions et dynamiques, on est en droit de penser que, loin d'être gommée, l'histoire coloniale est, au contraire, en France, un domaine régulièrement exploré qui connaît depuis 10 ans un renouvellement certain. Pourtant, en dépit de cette production somme toute abondante et continue et en dépit du renouvellement récent de l'historiographie depuis les années 1990, le constat que dresse Daniel Rivet est loin d'être faux. Il est encore possible en 2003, d'affirmer que "le phénomène colonial souffre, en France, de rester sous analysé ou gommé du territoire de l'historien." Pourquoi ?

Ce n'est pas tant le nombre des travaux dont il est en question, que de l'éclatement des perspectives, les déséquilibres et les points aveugles des recherches et plus profondément l'incapacité à constituer, en France, ce qu'on appelle aux Etats Unis les *colonial* ou *Post colonial studies*, c'est à dire un champ de recherche autonome progressivement structuré, dans les années 1980, au confluent de l'histoire, de la sociologie, de l'anthropologie et des *Cultural studies*, autour d'un objet précis : l'étude du « fait colonial » en tant que tel dans sa forme dite moderne (XVIIIe – XXe siècles) ; champ de recherche doté d'une certaine visibilité où peut se jouer de véritables innovations méthodologiques et se constituer de nouveaux objets de recherche. L'occultation du passé colonial, en France, s'est traduit, dans le domaine universitaire, par la dissolution de l'objet colonisation comme le dit Rivet en tant qu'objet spécifique, disposant d'une nomenclature propre²⁴, l'abandon de tout un pan de réflexion sur les processus d'élaboration et d'organisation d'un Empire colonial, sur les modes de constructions conjointe d'une nation française et de son Empire, sur la définition conjointe des droits des citoyens et des sujets, sur les spécificités de ce que Georges Balandier appelait « les situations coloniales », et plus généralement sur les particularités d'un « moment historique » caractérisé par l'élaboration d'un monde colonial doté de ses normes et de ses contradictions, de ses logiques et de ses tensions, de ses violences, de ses « excès » ainsi que de ses doutes et freins. Il n'y a pas, encore aujourd'hui, en France, une histoire de la colonisation *sui generis*, reconnue en tant que telle, appuyée sur des institutions visibles et solides capables de constituer un véritable domaine de réflexion innovant. L'enjeu d'une histoire de la colonisation *sui generis* n'est pas seulement de repenser sous des angles nouveaux les formes, structures, effets et conséquences de l'imposition coloniale mais aussi de réintégrer le processus colonial dans une histoire nationale qui trop souvent se contente de le rejeter sur ses marges. L'enjeu ne concerne pas seulement une histoire française en expansion mais aussi faire le lien de cette histoire avec des situations coloniales et post-coloniales en Afrique, au Maghreb, en Asie ou ailleurs qui sont au principe de la genèse d'un monde contemporain.

²³ Cf. les travaux fait dans la lignée de J-F. Brayard en Science Politique ainsi que les recherches menées en histoire de l'Afrique à Paris I et Paris 7.

²⁴ D. Rivet, « le fait colonial et nous », *Vingtième Siècle*, janv.-mars 1992 ; p. 127.

« La politique du passé : constructions, usages et mobilisation de l'histoire dans la France des années 1970 à nos jours »

Pour mieux comprendre ces enjeux, il convient de rappeler en quelques lignes, les clivages fondamentaux qui, depuis la période de la décolonisation ont permis, en France, de rendre très difficilement lisible « le fait colonial » en tant que domaine de recherche à part entière.

D'une façon très schématique, on peut dire qu'au cours des années 1950-1960, est abandonnée une histoire coloniale « classique », c'est-à-dire telle qu'on l'écrivait avant-guerre sur un mode hagiographique et eurocentrée. Les perspectives des historiens se diversifient et se déploient essentiellement dans trois grandes perspectives :

Une histoire coloniale qui se mue en une histoire de la France d'outre-mer dont le principal objet est l'analyse approfondie de la France en tant que métropole impériale et agent de l'expansion européenne.

L'insertion de l'histoire de la colonisation dans une réflexion plus vaste traitant de l'impérialisme et du capitalisme dans laquelle le marxisme a joué un rôle essentiel. (on pense en particulier aux théories de la dépendance formulées par Frank, Amin et Wallerstein et aux analyses économiques qui ont tenté d'éclairer l'origine du « Tiers monde »)

Une perspective « Aire culturelle » qui s'impose et favorise la focalisation de l'attention sur l'histoire des territoires anciennement colonisés dans une perspective de longue durée pré et post coloniale qui permet d'enjamber « le moment colonial ».

Si l'on met à part le débat complexe touchant aux liens entre impérialisme, capitalisme et origine du Tiers monde qui, dans le cadre de ce papier, dépasse notre propos, on observera surtout le fossé qui se creuse au cours des décennies 1960-1970 entre les perspectives des historiens de la France d'Outre-mer et celles qui sont développées dans le cadre des Aires culturelles. Les premiers ont pour objet centrale, la France ou plus exactement la France dite coloniale, c'est à dire ces milieux spécifiques qui, en France, soutiennent, défendent ou participent directement à la construction de l'Empire. L'étude des milieux industriels, commerçants, financiers permettent de comprendre les logiques d'un impérialisme à la Française ou les enjeux et limites de la rentabilité de l'empire. L'étude des lobbies et groupes de pressions et celle de la propagande et ses agents permettent de dessiner les contours d'une idée coloniale en France et de son influence tandis que l'analyse des opposants dresse le portrait de l'anticolonialisme français. L'étude, enfin, des agents de la colonisation, missionnaires, soldats, colons ou marchands éclairent les aspirations de certains milieux particuliers et leurs devenir aux colonies. Ce qui unifie le propos ici, c'est bien l'étude de milieux impliqués et de leur influence en France ou de leur rôle aux colonies. Cette « France coloniale » pose problème en ce qu'elle se situe trop souvent dans des marges qui impliquent rarement ce qu'on pourrait appeler la « France nationale ». Certes, Raoul Girardet et Jacques Marseille ont su parfaitement éclairer les enjeux économiques et idéologiques de l'Empire en France, en partant, cependant, de l'étude de milieux particuliers et directement impliqués. D'où la coupure aisément effectuée entre l'étude d'une « France coloniale » et l'étude de la France tout court qui semble être seulement très marginalement concernée par ses devenir outre-mer. L'hypothèse d'un certain nombre de travaux récents consiste au contraire à travailler bien plus finement et de façon approfondie les implications multiples d'une construction impériale dans la France de la seconde moitié du XIXe siècle et de la première moitié du Xxe siècle. Qu'il s'agisse de revenir sur les articulations entre droit républicain et

« La politique du passé : constructions, usages et mobilisation de l'histoire dans la France des années 1970 à nos jours »

droit colonial, entre savoirs coloniaux et sciences sociales, entre colonisation, émigration et pénologie ou encore qu'il s'agisse de retravailler les effets de la violence de guerre sur la justice et l'armée française et leur fonctionnement en métropole ou sur le traitement des populations immigrées en France, l'effort a été porté sur les *effets retours* de l'Empire dans la construction même de la nation française en renouant les fils d'une histoire *commune et conjointe* qui ont trop longtemps été ignorés permettant ainsi la disjonction et donc l'occultation de tous un ensemble d'articulations essentielles entre Nation et Empire. Ainsi a-t-on pu oublier, par exemple, les contradictions profondes suscitées par l'élaboration d'un régime répressif de l'Indigénat à l'encontre des *sujets d'Empire* au moment où se consolide une communauté nationale de citoyens.

Au clivage France coloniale/France nationale s'est ajouté, au moment de la décolonisation, le clivage France coloniale/Aires culturelles.

L'orientation "aire culturelle" s'est imposée à l'issue de la décolonisation comme un moyen de rompre avec les présupposés d'une histoire coloniale hagiographique et franco-centrée telle qu'on la connaissait avant guerre. L'abandon, dans les années 1960, de cette histoire discréditées s'est traduit par un renversement de perspective valorisant une histoire écrite du point de vue des mondes autochtones et colonisés. La relecture nationaliste de l'histoire faite par les pays désormais indépendants ainsi que l'attention portée par les spécialistes français au devenir des peuples indigènes ont conduit à réinscrire la période coloniale dans la longue durée de l'histoire locale et à en relativiser la portée. L'intérêt accordé au pré-colonial et au post-colonial ont mis en valeur les continuités et discontinuités des dynamiques sociales en posant la question du statut de la période coloniale : « rupture ou parenthèse²⁵ ? ». Dans un tel schéma, les historiens, à l'instar des anthropologues, ont pris pour objet l'étude d'un "terrain" donné. Les spécialistes, aujourd'hui, se pensent comme africanistes ou spécialistes du monde arabe ou de l'Asie. Les réseaux institutionnels et l'organisation même des cursus universitaires a favorisé et favorise encore ces regroupements et ces logiques.

Ces nouvelles façons de voir ont indéniablement stimulé de nouvelles façons de faire permettant de mieux appréhender les sociétés autochtones dans leurs dynamiques historiques avec un véritable effort d'innovation méthodologique sur le terrain des sociétés que l'on dit « sans écriture ». C'est, en effet, l'Afrique sub-saharienne qui a capté une large part des énergies²⁶ avec la constitution d'un milieu d'historiens capables d'interroger les fondements de la discipline²⁷ et de dialoguer avec les disciplines voisines et, en particulier, l'anthropologie.

²⁵ Pour reprendre le titre d'un ouvrage collectif : M.-H. Piault (éd.), *La colonisation, rupture ou parenthèse ?*, Paris, L'Harmattan, 1987.

²⁶ L'article que publie C. Coquery-Vidrovitch en 1987, intitulé « Les débats actuels en histoire de la colonisation » (*Revue Tiers Monde*, t. XXVIII, n° 112) est révélateur à ce sujet. La très grande majorité des références que l'auteur cite ont trait à l'histoire de l'Afrique sub-saharienne ce qui est pour partie à sa propre spécialisation mais aussi et surtout au fait que le débat historique sur l'Afrique sub-saharienne est de loin le plus dynamique.

²⁷ Voir en particulier les débats sur l'histoire orale et les usages des « traditions » en histoire. Cf. par exemple, C.-H. Perrot (éd.), *Sources orales de l'histoire de l'Afrique*, Paris, Editions du CNRS, 1989 ; H. Diabaté, *Le Sannvin, sources orales et histoire. Essai de méthodologie*, Abidjan-Dakar-Lomé, Nouvelles éditions africaines, 1986.

« La politique du passé : constructions, usages et mobilisation de l'histoire dans la France des années 1970 à nos jours »

Les anthropologues africanistes, de leur côté, ont intégré l'histoire à leurs problématiques en retraçant, dans une perspective diachronique, l'évolution des sociétés qu'ils étudient²⁸. À l'intersection des disciplines sont nées toute une série d'interrogations stimulantes qui se sont d'abord concentrées sur l'histoire africaine pré-coloniale mais qui, aujourd'hui, se tournent vers le contemporain des pays africains autour de questions telles que : la nation, l'Etat, le pouvoir, les frontières, l'ethnie ou encore la ville. Ces questions exigent une relecture de l'histoire coloniale, « une restauration de l'analyse coloniale » comme l'écrivait en 1987 Catherine Coquery-Vidrovitch. Car historiens et anthropologues africanistes sont désormais conscients de l'importance cruciale de ce « moment colonial » dans l'histoire de l'Afrique contemporaine qui exige de revenir en détail sur les diverses facettes de l'expérience (conquête, refoulement, spoliation, urbanisation, évangélisation, fondation de l'État colonial, salarisation, etc), sur les réactions des populations assujetties, résistance, soumission, collaboration, appropriation, aménagement, évitement etc.) ainsi que sur la question cruciale des "formes de la modernité" et de l'internalisation des valeurs européenne comme l'on fait, par exemple, les historiens indianistes et parmi eux, ceux qui appartiennent au courant des *Subaltern Studies*.²⁹

La "restauration de l'analyse coloniale", cependant, dans le schéma d'une histoire strictement africaniste, pose un certain nombre de problèmes dans la mesure où les frontières de l'aire culturelle limite l'analyse des processus coloniaux à leurs seuls applications locales sans les resituer dans leur contexte d'origine à savoir les logiques impériales ou métropolitaines. L'aire culturelle devient dans ce schéma un cadre enfermant qui tend à occulter les logiques exogènes, dans leurs causes ou principes sinon dans leurs effets, ce qui parfois crée un véritable d'interprétation même au niveau le plus local. La logique « Aire culturelle » a eu l'immense mérite de renverser les perspectives en prenant au sérieux l'histoire contemporaine d'un certain nombre de populations colonisées et en avançant le plus loin possible dans l'analyse des effets de la colonisation et du changement d'organisation sociale et de sens qu'elle induit. Elle a ainsi permis l'analyse approfondie du devenir autochtone dans la période coloniale, au prix, cependant, d'une coupure entre une histoire française et une histoire locale qui, là encore, a permis la disjonction entre l'histoire française et l'histoire locale autorisant la première à « oublier » plus aisément encore ses colonies comme s'il n'y avait pas eu un moment fondateur marqué par le sceaux de l'Empire dont les effets d'héritage sont encore très présents.

²⁸ Cf. par exemple, C.-H. Perrot, *Les Anyi-Ndenye et le pouvoir a uXVIIIe et au XIXe siècle*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1982 ; J.-L. Amselle & E. M'Bokolo (éds) : *Au cœur de l'ethnie. Ethnies, tribalisme et Etat en Afrique*, Paris, La Découverte, 1985 ; E. Terray, *Une histoire du royaume Abron du Gyaman*, Paris, Karthala, 1995.

²⁹ A propos *Subaltern Studies*, cf. l'introduction de J. Pouchepadasse, "Les *Subaltern Studies* ou la critique postcoloniale de la modernité", *L'Homme*, n°156, 2000, pp. 162-185. Cf. Mamadou Diouf (ed.), *L'historiographie indienne en débat. Colonialisme, nationalisme et sociétés postcoloniales*. Paris, Karthala -Sephis, 1999. I. Merle, "Les *Subaltern Studies*. Retour sur les principes fondateurs", Genèses, (à paraître).

« La politique du passé : constructions, usages et mobilisation de l'histoire dans la France des années 1970 à nos jours »

J'achèverai cette analyse qui n'en est encore qu'au stade de l'ébauche par une série de remarques.

La dynamique de réflexion que l'on peut trouver chez les Africanistes est beaucoup moins développée sur le terrain de l'Afrique du Nord et plus encore en Asie ou en Océanie, car le milieu des historiens concerné par ces zones, en France, est caractérisé par la faiblesse du nombre, la marginalité du champ et la faible visibilité des études. À ce déséquilibre d'intérêt pour certaines zones de la planète s'ajoute le fait qu'au sein d'une même aire culturelle, les territoires anciennement occupés par la France sont privilégiés tandis que les anciennes colonies britanniques, hollandaises, belges, allemandes et autres sont largement ignorées. Ainsi, le découpage en aires culturelles ne gomme pas les frontières des impérialismes européens dans lesquels se situent encore massivement les chercheurs.

La problématique coloniale ou l'étude de terrains coloniaux ne sont pas reconnues, en France, comme constituant un domaine qui pourrait devenir central pour une réflexion historique innovante. Si un Giovanni Levi ou un Carlo Ginzburg peuvent, en France, trouver un écho considérable à propos d'études extrêmement pointues sur un village de Toscane au XVIIIe siècle ou la biographie d'un meunier, les mêmes types d'exercices pris sur un terrain comme l'Algérie coloniale ou la Cochinchine en 1846, par exemple, resteraient, sans doute, dans l'ombre des études spécialisées coloniales ou aires culturelles.

Il est vrai que, du fait de la marginalité du domaine et son inexistence en tant que champ d'étude reconnu, l'histoire de la colonisation n'attire guère de débats qui dépassent les frontières du domaine pour soulever des questions méthodologiques plus larges. On ne peut que regretter l'absence relatif de dialogue existant entre historiens africanistes et historiens de la France et plus globalement entre historiens des mondes extra-européens et historiens qui se définissent par la discipline et non par l'aire sur laquelle ils travaillent.

L'absence de structuration d'un domaine d'étude consacré à l'histoire de la colonisation *sui generis* explique pour partie la *non réception* en France des très nombreux travaux anglophones dans le domaine des *colonial et post colonial studies*, si ce n'est via les milieux spécialisés sur le Maghreb, l'Afrique ou l'Asie, lorsque ces travaux les concernent directement. Il est intéressant, par exemple, de s'interroger sur la *non reception* des *Subaltern Studies* indiennes qui, en dépit de leur grande spécialisation empirique, sont parvenues à s'imposer comme une véritable école méthodologique extrêmement (et violemment) débattue sur le terrain des *sciences sociales* américaines. Fortement axée sur le « fait colonial » et ses effets d'héritage, ce courant historiographique situé au croisement d'une histoire indienne et britannique (peu représentée en France) n'a trouvé d'écho, ici, que dans le milieu étroit des indianistes et progressivement chez les Africanistes. En histoire contemporaine générale, en revanche, les *Subaltern Studies*, sont trop lointaines et exotiques pour être débattues.

Enfin et en conclusion, il nous semble important d'insister les enjeux que constitue la constitution d'un champ d'étude consacré à l'étude du « fait colonial » en soi et pour soi fondé sur une véritable réflexion épistémologique pour tenter de rendre compte de façon complexe et articulée de ce que fut « le monde colonial ». Georges Balandier avait, en 1951,

« *La politique du passé : constructions, usages et mobilisation de l'histoire dans la France des années 1970 à nos jours* »

amorcé une réflexion tout à fait intéressante sur l'analyse des « sociétés coloniales », de leur composition, interactions, tensions et contraintes particulières.³⁰ L'approfondissement et l'élargissement du propos est encore d'actualité en poursuivant, comme l'on fait certains travaux américains, l'exploration d'une socio-historique et anthropologique de la colonisation et de ses effets à court et moyen termes. C'est, en particulier, dans la « restauration » des liens et des articulations à tous les niveaux de l'échelle d'analyse (du micro-local au niveau impérial en passant par le lien colonie-nation) que l'attention doit être particulièrement portée. Retendre ainsi les fils d'une histoire éclatée entre colonisés et colonisateurs, entre territoires et métropoles, entre nation et empire, pour éclairer les cohérences et les tensions d'un univers à la fois mental et matériel, politique, juridique, social et culturel, que fut l'univers colonial. Cette effort méthodologique est essentiel non seulement pour l'histoire mais aussi pour la mémoire car elle seule est à même de contrer les manipulations multiples à laquelle la mémoire coloniale se prête particulièrement bien en France.

³⁰ G. Balandier, "La situation coloniale. Approche théorique, *Cahiers internationaux de la sociologie*, 1951.